



Politique de protection des données à caractère personnel d'Avenir Mutuelle

Dernière mise à jour : [03/12/2020]

1. Préambule

Avenir Mutuelle s'engage à garantir à l'ensemble des personnes qui font l'objet d'un traitement de données à caractère personnel par elle, le meilleur niveau de sécurité pour les services qu'elle leur procure.

En assurant la protection des données personnelles, Avenir Mutuelle souhaite traiter ces données personnelles avec respect et exemplarité dans le cadre d'une relation de confiance, et dans une logique d'amélioration continue de sa conformité.

Ainsi, tant en interne qu'au travers de l'ensemble de ses interlocuteurs, Avenir Mutuelle développe une politique de protection des données personnelles alliant sécurité et transparence.

1.1 Définitions

Les termes et expressions inscrits dans cette Politique ont la signification qui leur est attribuée ci-après :

Délégué à la protection des données : Personne chargée de mettre en œuvre la conformité au Règlement européen sur la protection des données au sein de l'organisme au sein duquel il exerce, s'agissant de l'ensemble des traitements mis en œuvre par cet organisme.

Destinataire : Personne physique ou morale, autorité publique, service ou tout autre organisme qui reçoit communication de données à caractère personnel, qu'il s'agisse ou non d'un tiers.

Donnée personnelle : Toute information permettant d'identifier directement ou indirectement une personne physique. Ex : nom, date de naissance, adresse mail, numéro de sécurité sociale, photographie, empreinte digitale.

Données concernant la santé : Donnée à caractère personnel relative à la santé physique ou mentale d'une personne physique, y compris la prestation de services de soins de santé qui révèlent des informations sur l'état de santé de cette personne.

Finalité d'un traitement de données à caractère personnel : Objectif pour lequel Avenir Mutuelle utilise vos données personnelles.

Responsable du traitement : Personne, autorité ou organisme qui détermine la finalité et les moyens du traitement des données à caractère personnel. Aux fins de la présente Politique de protection des données, Avenir Mutuelle (173, Rue de Bercy – CS 61602 75601 PARIS CEDEX 12) agit en qualité de Responsable de traitement des données personnelles.

Sous-traitant : Personne physique ou morale, autorité publique, service ou organisme qui traite les données à caractère personnel pour le compte du responsable de traitement.

Traitement de données à caractère personnel : Opération ou ensemble d'opérations portant sur de telles données, quel que soit le procédé utilisé (collecte, enregistrement, organisation, conservation, adaptation, modification, extraction, consultation, utilisation, communication...etc.).

1.2 Contexte légal et réglementaire

La présente Politique de protection des données à caractère personnel s'inscrit conformément aux

dispositions de la Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée dite « Informatique et Libertés » et du Règlement 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données dit « RGPD ».

1.3 A qui s'adresse cette politique relative à la protection des données personnelles ?

Cette politique s'adresse en particulier aux adhérents et aux prospects d'Avenir Mutuelle. Elle s'adresse également à toutes les personnes concernées par le traitement de ses données à caractère personnel par Avenir Mutuelle en tant que responsable du traitement de celles-ci.

2. Collecte et traitement des données personnelles

Dans le cadre de la réalisation de ses activités, Avenir Mutuelle collecte et traite certaines Données personnelles relatives notamment à ses adhérents et prospects. Ces Données personnelles sont recueillies soit directement auprès des adhérents individuels ou prospects, soit indirectement auprès des partenaires et tiers d'Avenir Mutuelle. En cas de collecte indirecte de données à caractère personnel, Avenir Mutuelle s'engage à vous en informer lors de notre premier contact ou au plus tard dans un délai d'un mois qui suit la collecte, sauf obligation légale contraire.

Nous recueillons vos données à caractère personnel lorsque :

- Vous complétez un bulletin d'adhésion afin de bénéficier de nos produits et services ;
- Vous effectuez une demande de devis sur le site internet d'Avenir Mutuelle ou sur le site internet d'un partenaire ;
- Vous remplissez un formulaire de contact disponible sur le site internet d'Avenir Mutuelle ;
- Vous contactez Avenir Mutuelle par tous moyens ;
- Vous laissez un avis ou rédigez un commentaire sur nos produits et services ;
- Vous êtes en relation avec Avenir Mutuelle en tant qu'employé d'une entité partenaire, d'un sous-traitant, d'un tiers.

Le tableau ci-dessous décrit les catégories de Données personnelles collectées par Avenir Mutuelle, les finalités pour lesquelles ces données sont traitées, le fondement légal sur lequel ou lesquels Avenir Mutuelle se fonde pour traiter les données et les durées de conservation applicables à ces données.

Finalité(s) du traitement des Données personnelles	Catégories de Données personnelles traitées	Base(s) légale(s) du traitement	Durées de conservation
La gestion et l'exécution des produits, des services et des contrats d'assurance complémentaire santé et/ou prévoyance, qu'ils soient individuels et/ou collectifs.	• Informations relatives à l'identification : Nom ; prénom ; civilité ; date de naissance ; coordonnées (adresse postale, adresse électronique, numéro de téléphone) ; numéro de Sécurité sociale ; liste des ayants droit et des bénéficiaires. • Vie personnelle et situation familiale : Situation matrimoniale ; composition du foyer ; nombre de personnes à charge ; capacité et régime de protection juridique. • Informations pour le paiement des prestations et d'aides sociales : Coordonnées bancaires ; mandat de	L'exécution d'un contrat conclu avec la personne concernée ou de mesures pré-contractuelles prises à la demande de la personne concernée. Les données de santé sont collectées sur base de la nécessité aux fins de la prise en charge des services de soins de santé et de protection sociale dans l'intérêt de nos adhérents et dans le respect des dispositions légales et réglementaires applicables.	Pendant toute la durée du contrat souscrit. En cas de résiliation : - Pour la santé complémentaire, jusqu'à dix (10) années à compter de la résiliation du contrat ou de la cessation de l'adhésion ; - Pour de la prévoyance : dix (10) ans à compter de la résiliation d'un contrat d'assurance Vie, et trente (30) ans au maximum à compter de la résiliation d'un contrat d'assurance Décès, en cas de déshérence. - Les données relatives à la carte bancaire sont conservées pendant une durée maximum de treize (13) mois.

	prélèvement SEPA ; données relatives à la carte bancaire en cas de souscription électronique ; composition du foyer fiscal ; situation d'ouvrant droit à un avantage assurantiel. • Informations relatives à l'état de santé : Décomptes des prestations de soins réalisées ; factures ; devis ; résultats d'analyses ; justificatifs médicaux ; questionnaires relatifs à l'état de santé pour l'appréciation du risque dans le cadre de produits prévoyance. • Informations relatives à la gestion de la couverture complémentaire santé obligatoire des salariés		
La gestion de la relation commerciale avec nos adhérents et prospects, y compris la gestion des échanges avec des adhérents ou prospects La prospection commerciale, y compris la proposition de produits et services.	• Informations relatives à l'identification : Nom ; prénom ; civilité ; numéro de téléphone ; e-mails. • Informations pour contacter des adhérents et/ou prospects : Adresse ; téléphone ; e-mail. • Contenu des échanges avec les adhérents ou prospects.	• L'exécution d'un contrat conclu avec la personne concernée ou des mesures pré-contractuelles prises à la demande de la personne concernée. • Le consentement de la personne concernée (sauf régime d'exception conformément aux dispositions légales applicables). • L'intérêt légitime d'Avenir Mutuelle à solliciter ses adhérents et prospects à des fins commerciales.	- Trois (3) ans à compter de leur collecte par le responsable de traitement ou du dernier contact émanant du prospect. Au terme de ce délai, Avenir Mutuelle peut reprendre contact avec la personne concernée pour lui demander si elle souhaite toujours recevoir des sollicitations commerciales. En l'absence de réponse positive et explicite de la personne, les données devront être supprimées. - Cinq (5) ans à compter de l'émission d'un devis lorsqu'il n'a pas été suivi de la conclusion d'un contrat. - Les pièces d'identité peuvent être conservées pendant trois (3) ans à compter de la demande du droit d'accès, de rectification, d'effacement, du droit à la limitation du traitement, du droit à la portabilité et du droit d'opposition. - Concernant les données issues des listes d'opposition, celles-ci seront conservées tant que la personne maintient son opposition.

L'analyse de tout ou partie des données personnelles afin d'améliorer sa qualité de service, nos produits, et d'évaluer ou prédire la situation des personnes concernées (y compris le profilage de nos adhérents).	• Informations relatives à l'identification : Nom ; prénom ; civilité. • Informations à des fins d'analyses « marketing » : enquêtes de satisfaction ; données de profilage.	L'intérêt légitime d'Avenir Mutuelle à améliorer la qualité de ses services ou à évaluer la situation des personnes concernées.	- Treize mois au maximum
La gestion de notre site internet, notamment l'espace adhérent du site internet www.avenirmutuelle.com .	• Informations pour gérer la sécurité d'accès à l'Espace Adhérent : Numéro adhérent ; Identifiant de connexion ; mot de passe. • Informations relatives aux visiteurs du site : données de navigation et de connexion.	L'intérêt légitime d'Avenir Mutuelle à gérer, maintenir et mettre à jour sa plateforme en ligne.	- Durée du contrat souscrit (voir ci-avant), augmentée des délais de prescription légaux en vigueur.
La gestion des réclamations, du précontentieux, du contentieux et assurer la défense des droits d'Avenir Mutuelle.	• Informations relatives à l'identification : Nom ; prénom ; civilité ; date de naissance ; numéro de Sécurité sociale ; liste des ayants droit ; liste des bénéficiaires ; situation maritale. • Informations pour contacter les adhérents : Adresse ; téléphone ; e-mail. • Informations pour le paiement des prestations et d'aides sociales : Coordonnées bancaires. • Données de santé. • Informations dans le cadre de la gestion de la couverture complémentaire santé obligatoire des salariés. • Echanges entre l'adhérent et Avenir Mutuelle.	L'intérêt légitime d'Avenir Mutuelle à assurer la protection de ses droits en justice. Les données de santé sont collectées sur base de la nécessité d'Avenir Mutuelle à constater, exercer et défendre ses droits en justice.	- Dix (10) ans au maximum à compter de la dernière opération réalisée dans le cadre du contrat.
L'élaboration de statistiques, d'études actuarielles et financières permettant la garantie de l'équilibre des opérations et le respect des engagements vis-à-vis des adhérents.	• Informations de paiement des prestations et d'aides sociales.	L'intérêt légitime d'Avenir Mutuelle à assurer la protection de ses intérêts commerciaux et financiers.	- Cinq (5) ans au maximum

La sécurité et la continuité d'activité des services de la mutuelle.	• Adresse IP pour se prémunir contre les cyber-attaques	L'intérêt légitime d'Avenir Mutuelle à assurer la protection de ses intérêts commerciaux et financiers.	- Dix (10) ans au maximum
La lutte contre la fraude à l'assurance pouvant conduire à une inscription sur une liste de personnes présentant un risque de fraude.	• Informations relatives à l'identification : Nom ; prénom ; civilité ; date de naissance. • Informations relatives au paiement des prestations et d'aides sociales : Coordonnées bancaires ; paiements effectués.	Le respect d'une obligation légale incombant à Avenir Mutuelle.	- Dix (10) ans au maximum à compter de la clôture du compte ou de la cessation de la relation contractuelle
Le respect des obligations incombant à Avenir Mutuelle telle que ses obligations fiscales et réglementaires, la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme.	• Informations relatives à l'identification : Nom ; prénom ; civilité ; date de naissance ; numéro de Sécurité sociale ; liste des ayants droit ; liste des bénéficiaires ; situation maritale. • Informations relatives au paiement des prestations et d'aides sociales : Coordonnées bancaires ; paiements effectués. • Données de santé dans le cadre de la lutte contre la fraude, le blanchiment et le financement du terrorisme. • Informations dans le cadre de la gestion de la couverture complémentaire santé obligatoire des salariés.	Le respect d'une obligation légale incombant à Avenir Mutuelle.	- Cinq (5) ans à compter de la clôture du compte ou de la cessation de la relation contractuelle pour ce qui concerne la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme (L.561-12, Code monétaire et financier). - Six (6) à dix (10) ans à compter de la date de la dernière opération visée à l'article L.102 B du Livre des procédures fiscales, dans le cadre des droits à communication, enquête et contrôle des autorités fiscales.

3. Qui sont les destinataires des données personnelles collectées ?

Dans le cadre de ses activités, Avenir Mutuelle peut être amenée à partager vos données à caractère personnel avec d'autres entités. Les Données personnelles sont destinées uniquement aux activités et aux services d'Avenir Mutuelle dans le strict cadre des finalités listées ci-avant. Elles peuvent également être transmises à des partenaires en dehors d'Avenir Mutuelle mais toujours en lien avec les activités de cette dernière.

Ainsi, dans la limite de leurs attributions respectives et en fonction des traitements concernés, Avenir Mutuelle transmet les données personnelles aux catégories suivantes de destinataires :

a) Dans le cadre des missions habituelles qui leur sont assignées :

- Les personnels chargés de la gestion commerciale des adhérents et prospects ou de la passation, la gestion et l'exécution des contrats ;
- Les délégataires de gestions, les intermédiaires d'assurance et les partenaires ;
- Les prestataires et sous-traitants auxquels Avenir Mutuelle a confié la réalisation de certaines activités (la gestion du tiers payant, l'établissement de devis, l'hébergement des données dans des datacenters sécurisés, la téléconsultation à distance, l'assistance, le programme de parrainage...) ;
- Les coassureurs et les réassureurs ;
- Les régimes obligatoires de Sécurité sociale.

b) En qualité de personnes intéressées au contrat :

- Les adhérents, les assurés et les bénéficiaires des garanties délivrées par Avenir Mutuelle, ainsi que leurs ayants droit et représentants le cas échéant ;
- S'il y a lieu les bénéficiaires d'une cession ou d'une subrogation des droits relatifs au contrat ;
- S'il y a lieu le responsable, les victimes ou leurs ayants droit, ainsi que leurs représentants ; les témoins, les tiers intéressés à l'exécution du contrat.

c) En qualité de personnes habilitées :

- S'il y a lieu les juridictions concernées, les arbitres, le Médiateur de la Mutualité Française ;
- Les services chargés du contrôle (autorités de tutelle, commissaire aux comptes, auditeurs, service en charge du contrôle interne...) ;
- Les avocats, experts, représentants légaux, professionnels de santé, médecins conseils... ;
- Les organismes publics habilités à les recevoir ;
- Les établissements bancaires intervenant dans les flux de paiement et d'encaissement ;
- Les administrations pour les déclarations sociales et fiscales.

Avenir Mutuelle s'assure de disposer, y compris auprès de ses partenaires et prestataires, de garanties suffisantes en matière de protection des Données à caractère personnel. Le cas échéant, chaque sous-traitant ne pourra traiter vos données personnelles qu'au regard des instructions données par Avenir Mutuelle et sous son autorité.

Les Données personnelles ne sont ni échangées ni commercialisées avec quelque organisme que ce soit, en dehors des destinataires mentionnés ci-dessus.

3.1 Partage de données avec des tiers :

Vos données personnelles sont susceptibles d'être partagées avec des tiers dans le cadre de sollicitations de nature commerciale :

- **Prospection commerciale par e-mail :** Votre adresse électronique pourra être utilisée à des fins de prospection commerciale, sous réserve de l'obtention de votre consentement en tant que prospect, et sur la base de l'intérêt légitime d'Avenir Mutuelle en tant qu'adhérent. Vous serez en mesure de vous y opposer à tout moment de manière simple et gratuite. Un lien de désinscription / désabonnement est situé dans chacune de nos sollicitations.
- **Prospection commerciale par téléphone et par voie postale :** Vos données personnelles (numéro de téléphone et adresse) pourront être utilisées dans le cadre de campagnes de prospection commerciale par téléphone et par voie postale. Vous serez en mesure de vous y opposer notamment en signalant votre choix au sein du bulletin d'adhésion et/ou en vous inscrivant sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique « BLOCTEL » à l'adresse suivante : <http://www.bloctel.gouv.fr/>.

4. Transferts internationaux de données personnelles

Aucun transfert de données à caractère personnel n'est effectué par Avenir Mutuelle en-dehors de l'Union Européenne. Le cas échéant, et avant tout transfert, Avenir Mutuelle s'engage à vous informer des garanties lui permettant d'assurer un niveau de sécurité suffisant et approprié concernant vos données personnelles.

5. Où sont stockées et traitées les données personnelles ?

Les Données personnelles collectées et/ou utilisées par Avenir Mutuelle sont stockées sur le Territoire Français et Européen, soumis à la réglementation RGPD et offrant des garanties adéquates concernant la protection de la vie privée et des libertés et droits fondamentaux des personnes. Notamment, pour ce qui concerne les données personnelles dites de « santé », elles sont stockées dans un Data Center « Hébergeur de Données de Santé », certifié conformément à l'article L.1111-8 du Code de la santé publique.

6. Combien de temps sont conservées les données personnelles ?

Avenir Mutuelle traite uniquement les Données personnelles adéquates et limitées à ce qui est nécessaire au regard des finalités pour lesquelles elles sont traitées. Cela entraîne, notamment, de garantir que la durée de conservation des données soit limitée au strict minimum.

Cette durée de conservation est variable et dépend de la nature des données, de leur finalité et des aspects légaux et réglementaires auxquelles elles sont soumises. Par exemple, les données traitées à des fins de prospection commerciale ne sont conservées que 3 ans à partir du dernier contact émanant du prospect et durant toute la durée de vie du contrat du client. Pour plus de précisions sur les durées de conservation des Données personnelles, veuillez consulter le tableau disponible sous la section 2 ci-dessus.

7. Quels sont vos droits en matière de données personnelles ?

Conformément à la réglementation applicable en matière de protection des données à caractère personnel, vous disposez :

- d'un droit d'accès et de communication sur les données les concernant et les traitements associés ;
- d'un droit de rectification avec une possibilité de compléter et de mettre à jour les données ;
- d'un droit à la portabilité afin de transmettre les données concernant la personne en faisant la demande à un tiers lorsque cela est techniquement possible, étant précisé que ce droit n'est applicable qu'aux Données personnelles qui sont traitées sur base du consentement de l'adhérent ou du prospect ou à des fins d'exécution de mesures contractuelles ou précontractuelles et à l'aide de procédés automatisés ;
- d'un droit de définir des directives relatives à la conservation, à la communication ou à l'effacement de vos données personnelles après votre décès ;
- d'un droit de suppression des données ;
- d'un droit à la limitation du traitement ;
- d'un droit d'opposition au traitement pour des raisons tenant à votre situation particulière lorsque le traitement se fonde sur les intérêts légitimes d'Avenir Mutuelles (y compris le profilage) ;
- d'un droit d'opposition lorsque les données personnelles sont traitées à des fins de prospection commerciale ;
- d'un droit au retrait du consentement lorsque le traitement de leurs données reposait sur cette base légale, et sans que cela ne compromette la licéité du traitement fondé sur le consentement effectué avant ce retrait ;
- d'un droit de ne pas faire l'objet d'une décision fondée exclusivement sur un traitement automatisé, y compris le profilage, produisant des effets juridiques sur la personne concernée ou l'affectant de manière significative de façon similaire.

Ces droits ne sont toutefois pas absolus et Avenir Mutuelle peut ne pas donner une suite favorable à l'exécution de ces droits dans les conditions prévues par la réglementation applicable en matière de protection des données personnelles.

Par ailleurs, dans les cas de demandes manifestement infondées ou excessives, notamment en raison de leur caractère répétitif, Avenir Mutuelle peut soit :

- Exiger le paiement de frais raisonnables qui tiennent compte des coûts administratifs supportés pour fournir les informations, procéder aux communications ou prendre les mesures demandées ;
- Refuser de donner suite à ces demandes.

Toutefois, il incombe à Avenir Mutuelle de démontrer le caractère manifestement infondé ou excessif de ces demandes.

8. Comment exercer les droits en matière de protection des données personnelles ?

Pour exercer vos droits, ou pour toute information concernant le traitement de vos données à caractère personnel, merci de vous adresser à Avenir Mutuelle :

- par voie postale à l'adresse suivante : AVENIR MUTUELLE – DPO – 173, Rue de Bercy – CS 61602 – 75601 PARIS Cedex 12
- ou par courrier électronique, à l'attention du Délégué à la Protection des Données (DPO) à l'adresse suivante : dpo@avenirmutuelle.com

Avenir Mutuelle dispose d'un délai d'un mois pour vous répondre. En cas de demande complexe ou d'un nombre important de demandes, ce délai pourra être porté à trois mois, auquel cas la personne ayant effectué la demande sera informée de cette prolongation dans le délai initial d'un mois.

En cas de doute raisonnable sur votre identité, Avenir Mutuelle sera susceptible de vous demander un justificatif d'identité en cours de validité.

Ces demandes ne doivent concerner que les réclamations faites au titre de la réglementation en matière de protection des données à caractère personnel.

9. Comment réaliser une réclamation ?

Si malgré tout l'intérêt qu'Avenir Mutuelle porte au traitement des données personnelles, vous constatez qu'Avenir Mutuelle n'apporte pas satisfaction à/aux demandes, il est possible d'adresser une réclamation auprès de la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés) : www.cnil.fr ; 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07. Cette réclamation ne doit concerner que les demandes formulées au titre de la réglementation en matière de protection des données à caractère personnel.

10. Comment sont protégées les données personnelles ?

Avenir Mutuelle s'assure que les traitements de données à caractère personnel bénéficient du meilleur niveau de sécurité.

Afin d'assurer ce haut niveau de sécurité, Avenir Mutuelle :

- A mis en place les mesures techniques, organisationnelles et matérielles nécessaires, en tenant compte de la nature des données, pour éviter toute perte, endommagement, altération ou accès non-autorisé aux données (désignation d'un responsable à la sécurité des systèmes d'information, mise en place d'un plan de reprise d'activité, etc.) ;
- Donne ou non son autorisation préalable en cas d'appel à un sous-traitant ultérieur et vérifie que ce dernier soit bien tenu à l'ensemble des obligations légales et contractuelles appropriées en la matière ;
- Demande que soit tenu un registre des activités de traitements effectuées pour son compte ;
- Exige que lui soit notifiée par écrit toute violation des données personnelles et cela, dans les meilleurs délais à compter de sa constatation ;
- Met en place une protection des données renforcée par l'utilisation de moyens de sécurisation physiques et logiques conformes aux règles de l'art et aux normes qui lui sont imposées. Le site Internet Avenir Mutuelle est doté d'un certificat SSL EV (« Extended Validation Secure Socket Layer ») qui permet de crypter les données sensibles des utilisateurs.

Avenir Mutuelle sensibilise tous ses collaborateurs mais également ses partenaires à la question de la protection des données personnelles.

11. Mise à jour de cette Politique

La présente Politique est susceptible d'évoluer en fonction des exigences légales et réglementaires relatives à la protection des données à caractère personnel, et des directives de la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL). Avenir Mutuelle s'efforcera de vous informer de la mise à jour de cette Politique, compte tenu de l'importance des changements apportés. Vous pouvez voir la date de

dernière mise à jour de cette politique en vous reportant à la date de la "dernière mise à jour" affichée en haut de cette politique.

Avenir Mutuelle - Siège social : 173 rue de Bercy CS 61602 - 75601 PARIS Cedex 12 - Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité, immatriculée au répertoire Sirene sous le numéro SIREN : 302 976 592 - Tél. : 0 805 65 3000 (Service & appel gratuits) - www.avenirmutuelle.com - Mutuelle soumise au contrôle de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 PARIS CEDEX 09.